

Dépôt de mémoire

Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

Commentaire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
dans le cadre de ses audiences publiques.

Par :

Daphné Desrosiers

À l'intention du président, du commissaire et des analystes du BAPE,

En tant qu'enseignant au primaire, j'aimerais vous partager mes nombreuses préoccupations concernant le projet de la compagnie GNL-Québec. Je suis outrée de constater que mon gouvernement semble déjà tout enclin à donner son aval à ce projet qui n'offre en fait que peu de perspectives enviables pour la population locale, notamment en ce qui a trait aux perspectives d'emplois durables¹, alors qu'il pose de grands risques pour la santé physique et psychologique tant de la population locale que nationale, ainsi que pour la préservation de la faune et de la flore locale déjà vulnérable.

Premièrement, le projet GNL-Québec favorisera l'expansion de l'exploitation des hydrocarbures dans l'ouest canadien. Cette exploitation du gaz naturel (de l'extraction jusqu'à la distribution sous forme liquéfiée) est fortement émettrice de gaz à effet de serre¹. Aussi, les fuites de méthane (principal composant du gaz naturel) risquent d'empirer le bilan environnemental du projet, car le méthane est un puissant gaz à effet de serre. Ces gaz à effet de serre contribueront à détruire la santé de notre planète et auront un impact certain sur les changements climatiques à l'échelle planétaire.

De plus, le promoteur du projet prétend que le gaz naturel remplacerait d'autres sources d'énergie plus polluantes comme le charbon ou le mazout; or, aucune preuve ne vient appuyer cette supposition, et l'on pourrait aussi supposer à l'inverse que le développement de ce projet ferait concurrence au développement des énergies renouvelables comme le solaire et l'éolien². Le pipeline traverserait des régions où les réserves d'eau douce sont importantes et la faune et la flore, vulnérables. De ce fait, les risques de déversements ayant des conséquences désastreuses sur notre avenir collectif sont à considérer en priorité. De plus, la présence régulière de super-méthaniers dans le fjord du Saguenay perturberait le beluga, espèce emblématique dont la survie est incertaine. Ce projet entraîne ainsi de grands risques pour la biodiversité locale.

Ensuite, le caractère inflammable du gaz naturel poserait certains risques pour les populations à proximité du gazoduc de GNL-Québec ou à proximité des super-méthaniers transportant le gaz liquéfié³. De plus, le gaz naturel proviendrait en grande partie de la fracturation hydraulique, processus qui cause de nombreux risques pour la santé des communautés vivant à proximité des puits⁴.

¹ Texte collectif, « Le projet GNL Québec, bon pour l'économie ? », *La Presse*, 15 octobre 2019.

² Jesse Greener et Lucie Sauvé, « Le projet GNL-Québec doit être rejeté », *Le Devoir*, 3 juin 2019.

³ Idem.

⁴ Anne-Sara Briand, « Énergie-Saguenay-Gazoduc : un projet nuisible à la santé publique », *La Presse*, 5 mars 2020.

⁵ Ronald Macfarlane et Kim Perrotta, « Une transition fracturée : changements climatiques, santé et fracturation hydraulique », *Association canadienne des médecins pour l'environnement*, janvier 2020.

Finalement, tout semble indiquer que les retombées économiques du projet de GNL-Québec seront bien moins importantes que ce que ses promoteurs laissent entendre. Des économistes de renom affirment que les emplois prévus pour la construction risquent d'être pourvus par des travailleurs provenant de l'extérieur⁵ et ces emplois ne seront que d'une durée limitée. Ensuite, des chercheurs évaluent les retombées fiscales du projet bien moins importantes que prévues, en raison des faibles dividendes imposés aux actionnaires et parce que les investisseurs du projet sont installés dans des paradis fiscaux⁶. Au final, ce projet risque de nuire à l'industrie touristique qui est l'un des secteurs économiques les plus importants de la région. C'est donc un projet qui va à l'encontre du développement économique régional, de la sécurité de la population locale ainsi que de la protection de leur environnement de proximité. Il est important que le gouvernement agisse en conséquence et rejette se projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay. Voilà pourquoi **le projet de GNL-Québec ne devrait pas être approuvé.**

En espérant que vous tiendrez compte des intérêts premiers des citoyens et des citoyennes du Saguenay et du Québec.

Cordialement,

Daphné Desrosiers

⁵ « Projet de GNL-Québec : 40 économistes émettent des réserves », *Radio-Canada*, 15 octobre 2019.

⁶ Colin Pratte et Bertrand Schepper, « GNL-Québec/Énergie Saguenay – Quelles retombées fiscales? », *Institut de recherche et d'informations socioéconomiques*, N° 8, novembre 2019.